

Paris, le 8 juin 2021

---

## Communiqué de presse

---

### Contrôles d'identité : la Défenseure des droits prend acte de la décision de la Cour d'appel de Paris

La Défenseure des droits a pris connaissance des arrêts rendus ce jour par la Cour d'Appel de Paris relatifs à des contrôles d'identité discriminatoires liés à l'origine de trois lycéens de Seine-Saint-Denis, un mineur de 17 ans et de deux jeunes hommes de 18 ans, rentrant d'un voyage pédagogique le 1<sup>er</sup> mars 2017 à la Gare du Nord.

Saisi des faits en avril 2017, le Défenseur des droits a présenté des observations en première instance et en appel en application de l'article 33 de la loi organique n° 2011-333 du 29 mars 2011. Il avait conclu que *« la différence de traitement subie par les réclamants manqu[ait] de justification objective et raisonnable et [était], en conséquence, discriminatoire. »*

Déboutés en 1<sup>ère</sup> instance, les requérants poursuivaient l'État pour faute lourde. La Cour d'appel de Paris reconnaît ce jour le caractère discriminatoire de ces contrôles d'identité.

**Le Défenseur des droits est une autorité administrative indépendante créée par la loi organique du 29 mars 2011, suite à la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008.**

Protecteur des droits et libertés des personnes, il a pour mission de défendre et promouvoir les droits des usagers des services publics, les droits de l'enfant, de lutter contre les discriminations, d'assurer le respect de la déontologie par les personnes exerçant des activités de sécurité et de protéger et orienter les lanceurs d'alerte.

Il peut être saisi gratuitement par toute personne résidant en France ou française résidant à l'étranger qui estime que ses droits n'ont pas été respectés. Il peut également se saisir d'office.

Plus de 500 délégués répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain et en outre-mer reçoivent, orientent et aident toute personne à faire valoir ses droits, gratuitement et en toute indépendance.

Contacts presse

---

Bénédicte Brissart  
Conseillère presse et communication  
[benedicte.brissart@defenseurdesdroits.fr](mailto:benedicte.brissart@defenseurdesdroits.fr)  
Tél. : 01 53 29 23 27 / Port. : 06 85 08 70 25

---

Céline Letellier  
Attachée de presse Déontologie de la sécurité  
[celine.letellier@defenseurdesdroits.fr](mailto:celine.letellier@defenseurdesdroits.fr)  
Tél. : 01 53 29 23 28 / Port. : 06 23 96 30 54